



Procès-verbal du conseil municipal du 28 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 février à 18h00, le conseil municipal de la commune de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, régulièrement convoqué le 24 février 2023, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, DOUET Jean-François, MOURET Sylvie, AUBRY Jérôme, BRUN Françoise, LEROUGE Michel, TRIPOTEAUD Dominique, NOUVEAU Maria-José, BON Jean-François, CLERBOUT Micheline, PARROT Claire, COMBAUD Benoit, MATHIEU Nelly.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. BRISSON Hervé, pouvoir donné à M. LEROUGE Michel
M. NEVES Jaime, pouvoir donné à M. DOUET Jean-François
Mme RENAUDIN Stéphanie, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre
M. STAUDER Jean-Denis, pouvoir donné à Mme Maria-José NOUVEAU

Etaient absents excusés : Mme LHERMENIER Sandrine

Etaient absents : M. VAN VLAMERTYNGHE Alain

Secrétaire de séance : Mme Maria-José NOUVEAU

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 17

Pouvoirs : 4

Règles de quorum : 1/2 des membres, soit 10 présents

Date d'affichage de la convocation : 24 février 2023

L'ordre du jour était le suivant :

Préalablement, la présentation du dispositif « participation citoyenne » a été réalisée par l'adjudant-chef Ludovic MONJOU, commandant la brigade de proximité de Saint-Porchaire.

- A0 – Approbation du procès-verbal du 15/12/2022
- A1 – Dispositif « participation citoyenne » - Adhésion et signature de la convention
- A2 – Installation d'une nouvelle conseillère municipale suite à la démission d'une conseillère municipale
- A3 – Représentant de la commune au sein du CA du syndicat d'initiative
- A4 – Composition des commissions
- A5 – Convention cadre « Petites Villes de Demain » valant « Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour les communes de Pont-l'Abbé-d'Arnoult et Saint-Porchaire - Signature
- B6 – Accroissement temporaire d'activité – Création de postes
- B7 – Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – Modification de la délibération du 29/06/2021
- C8 – Vente parcelle de terrain Lot 1 cadastrée section C n°1312 située chemin des Guilloteaux
- C9 – Vente parcelle de terrain Lot 2 cadastrée section C n°1313 située chemin des Guilloteaux
- C10 – Vente parcelle de terrain Lot 5 cadastrée section C n°1317 située chemin des Guilloteaux
- D11 – Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget
- D12 – Convention CRPC
- D13 – Redevance affermage FRERY
- Z14 – Questions et informations diverses
 - ❖ Z14a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
 - ❖ Z14b – Décision du maire prises en vertu d'une délégation donnée par le conseil municipal

A – Administration générale

A0 - Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2022

Mme NOUVEAU conteste le procès-verbal du 15 décembre 2022 (indemnité Mme BRUN, M. BON, M. COMBAUD).

M. LEROUGE demande si l'indemnité des adjoints devrait être égale entre les membres.

Approbation du PV du 15 décembre 2022 :

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

A1 - Dispositif « participation citoyenne » - Adhésion et signature de la convention

Dispositif qui sera complémentaire à la vidéo-protection.
Recherche de référents.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

A2 - Installation d'une nouvelle conseillère municipale suite à la démission d'une conseillère municipale

Démission de Mme Marine PESSIOT.
Installation de Mme Nelly MATHIEU.

A3 – Représentant de la commune au sein du CA du syndicat d'initiative

Mme Sandrine LHERMENIER ne souhaite pas occuper ce poste.
Vote à main levée accepté.
Mme Nelly MATHIEU se propose de représenter au CA du Syndicat d'initiative.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

A4 – Composition des commissions

Mme MATHIEU se présente aux commissions n° 5 « Action sociale, emploi, logement, fracture numérique » et n° 8 « Animations, communication ».

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

A5 - Convention cadre « Petite Ville de Demain » valant « Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour les communes de Pont-l'Abbé-d'Arnoult et Saint-Porchaire

Un état des lieux de la commune a été fait :

- ⇒ Habitat
- ⇒ Commerce

- ⇒ Tourisme
- ⇒ Cadre de vie

Le Fond vert peut être sollicité (300 000 €)

- ⇒ Aspect énergétique
- ⇒ Friche

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

B – Ressources Humaines

B6 - Accroissement temporaire d'activité – Création de postes

- Création de 2 postes au 1^{er} mars 2023 (espaces verts, service bâtiments)
- Création de 6 postes au 1^{er} juin 2023 (piscine)

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

B7 - Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – Modification de la délibération du 29/06/2021

Le RIFSEEP est le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

La modification entre en vigueur au 1^{er} mars 2023.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

C – Urbanisme

C8 - Vente parcelle de terrain Lot 1 cadastrée section C n°1312 située chemin des Guilloteaux

Vente du lot n° 1, parcelle n° 1312 de 749 m², pour 63 665 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

C9 - Vente parcelle de terrain Lot 2 cadastrée section C n°1313 située chemin des Guilloteaux

Vente du lot n° 2, parcelle n° 1313 de 700 m², pour 59 500 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

C10 - Vente parcelle de terrain Lot 5 cadastrée section C n°1317 située chemin des Guilloteaux

Vente du lot n° 5, parcelle n° 1317 de 750 m², pour 63 750 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

D – Finances

D11 – Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget

- Demande d'engager 25% du budget précédent soit 529 533,39 €
- 84 341 € projets en cours (montants affectés selon des opérations).

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

D12 – Convention CRPC

Le tarif demandé par le CRPC à la commune est de 50 € par séance.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

D13 – Redevance affermage FRERY

Le Maire propose 11 357 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

Z – Questions et informations diverses

Z14 – Questions et informations diverses

Z14a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

4 DIA refusées

Z14b – Décision du maire prise dans le cadre de sa délégation

DETR pour la création du skate-park pour 92 500 €.

Z11c – Questions diverses

- ✓ Rappel : le skate-park n'est pas encore ouvert.
- ✓ Vidéo-protection :
 - Relance de l'appel d'offre pour un achat.
 - Financement à 50 %
 - 12 sites
- ✓ Appel au 25 mars pour la distribution de la gazette
- ✓ 2 algecos pour le club-house du foot
- ✓ Cyclad : réunion publique en projet

Clôture du conseil à 20h00

Le Maire
Alexandre SCHNEIDER



Secrétaire de séance
Mme Maria-José NOUVEAU